

Mesures de gestions environnementales par l'approche paysagère

Notre méthode de travail pour les projets et aménagements, quels qu'ils soient, est de contribuer la conception d'espaces durables et désirables, en valorisant la qualité des paysages et du cadre de vie, en concevant des aménagements durables et précautionneux de leur environnement.

Pour ce faire, nous avons pour philosophie de traiter l'ensemble des projets par le prisme de l'exigence environnementale. Plus que des mots, ces ambitions sont déclinées en actions et les thèmes ci-dessous sont autant de « fils rouges » qui nous accompagnent tout au long du processus de projet : du diagnostic au chantier, passant par les études, la maitrise d'œuvre, le suivit...

INSCRIRE LA BEAUTÉ ET LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE AU CŒUR DES PROJETS

- Renforcer la qualité des paysages urbains et des espaces publics pour valoriser les nombreux bienfaits <u>qu'ils apportent à la population</u>: plaisir esthétique, Identité et Image de la ville, attractivité des territoires, affirmation d'une culture locale, appropriation du lieu, ancrage local, valorisation foncière, influence sur la santé physique et le stress, lien social, attentes sociales de la population...
- <u>- Assurer une variété des milieux et une diversité des typologies paysagères :</u> Lien entre la diversité des paysages et la biodiversité écologique. Permettre une richesse des usages tout en augmentant le nombre de milieux différents...
- Accompagner et encourager les déplacements en mode actif : Aménagements permettant de faciliter les déplacements et de rendre agréables les circulations, les cheminements, contribuant à fluidifier les parcours, à apaiser les trajets, renforçant le sentiment de sécurité et l'accessibilité pour chacun...

PRÉSERVER LES RESSOURCES, RÉDUIRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES

- Contribuer à une bonne gestion des eaux pluviales, c'est aussi participer à la réduction des risques d'inondation : la question du ruissellement est à intégrer en amont du projet : identifier d'où vient l'eau et proposer les mesures de régulation, de rétentions, d'infiltration... adéquates, ainsi que les techniques de limitation de l'imperméabilisation des sols, de ralentissements des écoulements, de gestions intégrées... Les ouvrages proposés comme outils d'aménagement permettant l'animation des espaces publics.
- Favoriser le confort climatique et atténuer les îlots de chaleurs : réfléchir à l'amélioration du climat urbain en favorisant les possibilités d'apport de fraicheur et de circulation de l'air : multiplication des espaces végétalisés qui apportent l'ombre, présence de l'eau dans la ville, limitation des surfaces « tout minéral », préserver les surfaces de pleine terre ...
- <u>- Économiser les matériaux et les ressources :</u> limiter la consommation de matériaux, réfléchir en amont du projet sur l'économie des terrassements, privilégier les procédés constructifs allégés, le réemploi des matériaux sur place et la valorisation de matériaux existants...

CONSOLIDER LE RESPECT DU « VIVANT » ET LA PRÉSENCE DE LA BIODIVERSITÉ

- Favoriser les conditions de développement de la biodiversité et contribuer au renforcement de la Trame Verte et Bleue : aller-retour entre le Global et le Local, connaissance des trames existantes pour proposer des aménagements contribuant à rétablir des continuités écologiques, restauration et valorisation de la « nature en ville ».
- <u>- Vers un sol vivant : respecter le sol en privilégiant un sol fertile et vivant, foisonnant et nourricier : limiter et contrôler les pollutions du sol, proscrire les engrais chimiques, enrichir les cycles de vie et fournir des espaces suffisants et de qualité (pleine terre...)</u>
- Renforcer le patrimoine végétal existant : identifier les typologies végétales en place et le patrimoine végétal parfois mal connu, mesures de sa préservation, de sa protection (techniquement ou règlementairement). L'arbre ne doit être appréhendé comme un simple « mobilier », mais comme un élément patrimonial identitaire à mettre en valeur.
- Accueil des plantations et respect du végétal : Les aménagements que nous proposons ont pour soucis le bon développement des végétaux : prévoir l'espace disponible suffisant, adapter le type de plantations correspondant, soin sur le sol, le substrat, le choix des plants, le positionnement des réseaux par rapport aux racines, la mise en œuvre lors du chantier, la qualité des plantations, la provenance des végétaux et des produits...
- <u>- La mise en place d'actions locales pour la biodiversité</u>: connaissance et gestion adaptée du patrimoine écologique : travail de reconnaissance, de communication, de sensibilisation, d'accompagnement, d'adaptation...

PRÉVOIR LE DEVENIR DES ESPACES

- <u>- Des préconisations de gestions des espaces :</u> La cohérence de réalisation des aménagements et leurs modalités de gestion sont fortement liées : des solutions concrètes et pérennes, s'appuyant sur les savoirfaire locaux.
- <u>- Vers une gestion différentiée et écologique des sites :</u> réfléchir à la mise en place d'une gestion différenciée des espaces, vers un aménagement paysager durable, harmonieux et respectueux de l'environnement, économe en coûts de gestion et limitant l'usage des produits chimiques.